



ANIP AGENCE NATIONALE
D'IDENTIFICATION DES
PERSONNES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



Palais de la Marina
01BP2028
Cotonou-Bénin

Cotonou, le 12 octobre 2020

COMMUNIQUE (large diffusion)

L'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) informe ses usagers que les perturbations intervenues sur le réseau internet ces derniers jours ont ralenti la performance des unités de production et ont pour conséquence de ne pouvoir donner satisfaction à tous les rendez-vous tels que prévus.

Le Gestionnaire mandataire de l'ANIP, en présentant ses excuses aux usagers dont les rendez-vous n'ont pu prospérer, rassure les uns et les autres que les dispositions sont en cours afin que chaque requérant concerné soit personnellement joint au téléphone pour obtenir un rendez-vous sûr de retrait sans tracasseries.

Les usagers des ministères et autres structures approchés par l'ANIP seront servis dans leurs lieux de services respectifs, sur la base d'une programmation bien organisée.

Par ailleurs, à partir du 14 octobre 2020, pour parer aux attroupements, les nouveaux demandeurs, sauf urgence, ne seront satisfaits que sur rendez-vous notifié téléphoniquement. A cet effet, les usagers doivent s'assurer de communiquer un contact téléphonique joignable dans leur dossier de demande.

L'identification des personnes est un défi et nous nous y employons sans abnégation.



Cyrille GOUGBEDJI

L'Administrateur, Gestionnaire Mandataire de l'ANIP